

BTS CPI

CONCEPTION DES PRODUITS INDUSTRIELS



OPTION - CULTURE, DESIGN DE PRODUITS

Après quelles études ?

- Bac Général
- Bac Technologique STI2D
- Bac Professionnel Étude et Définition des Produits Industriels

Pourquoi cette formation ?

Pour acquérir en 2 ans, un diplôme et des compétences reconnus par le milieu professionnel avec des possibilités de poursuites d'études.

L'objectif est de devenir un technicien responsable :

- du développement et de l'amélioration de produits industriels à dominante mécanique ;
- de la mise en service et de la maintenance.



Formation en
ALTERNANCE
possible

Que ferai-je en BTS ?

Disciplines	Année	
	1ère	2ème
Culture générale & expression	3h	3h
Langue vivante 1 - Anglais	2h	2h
Mathématiques	2h30	2h30
Physique Chimie	2h	2h
Culture design de produits	1h	1h
Conception des systèmes	16h	16h
Prototypage et procédés	4h	4h
<i>dont STI en co-intervention en Anglais</i>	1h	1h
<i>dont STI en co-intervention en Maths</i>	30min	30min
Accompagnement personnalisé	1h30	1h30
STAGES	6 semaines	

1ère année :

Des stages en entreprise :

- Stage de découverte de 2 semaines pour les bacheliers non professionnels.
- Stage métier de 6 semaines dans une entreprise comportant de la conception mécanique.

2ème année :

Un projet industriel : Étude de conception en groupe de 3 à 5 étudiants, en partenariat avec une entreprise.

Avec quels moyens ?

Un groupe de 15 étudiants,

Un enseignement basé sur des Travaux Pratiques,

La mise en oeuvre de méthodes de créativité,

L'utilisation de modeleurs 3D professionnels (Dassault Systèmes, Solidworks)

Des moyens de prototypage (Imprimantes 3D, Coulée sous vide)

Simulation de procédés

Des mini-projets (modélisation 3D, simulation, prototypage)

Un atelier CV et lettre de motivation.

Réalisations



Et après ?

Un BTS CPRP en 1 an : Intégration directe en 2ème année après l'obtention du BTS CPI.

Une insertion professionnelle en bureau d'études et à moyen terme une évolution vers des métiers de rédacteur technique, chargé d'affaires, chef de projet.

La poursuite d'études en licence professionnelle (en partenariat avec l'IUT du Limousin), en CPGE ATS, ou en écoles d'ingénieurs (ENI, Groupe INSA...)

